

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [2]

Artikel: Reportage : protection civile

Autor: Epars, Marcelle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REPORTAGE

On va finir par croire que cela nous obsède ; que l'on fait parmi nos rédactrices un complexe « d'absence d'arme », version actualisée de l'antique castration. Déjà le mois dernier, un article était consacré au service national féminin. Voilà qu'on revient à la charge, ce mois-ci, avec la protection civile !

Et pourtant, la protection civile, cela nous regarde. On ne parlera pas de la situation internationale actuelle pour sensibiliser les esprits ; il suffit de se rendre compte qu'en temps de guerre, cette population civile qu'il faut protéger, c'est principalement de nous qu'il s'agit. Et malheureusement, il n'y a pas que la guerre dont nous pourrions avoir un jour besoin de nous protéger ; selon leur responsable à Genève, M. Reymann, les cours de protection civile ont pour but « d'enseigner aux femmes les moyens de se défendre, non dans une perspective de catastrophe guerrière, mais de catastrophe tout court ». Origine guerrière ou non, en effet, il y a peu de chances que ça nous préoccupe le jour où ça nous sera, bêtement, tombé dessus.

En espérant évidemment faire preuve d'une prudence que les années à venir révéleront parfairement inutile, on peut tout de même avoir envie de savoir ce qui se passerait en cas de catastrophe. Il y a plusieurs façons de se poser la question : soit se demander ce qui nous « arriverait », ce qu'« on » ferait de nous, « qui » s'occuperait de nous et nous prendrait en charge, soit se demander ce que nous pouvons faire, devons faire en pareil cas. Toute dramatique qu'elle soit, la catastrophe est une situation comme une autre dans laquelle il serait bon de gagner une autonomie qui pourrait bien s'avérer extrêmement utile au moment même.

Ainsi plusieurs femmes ont participé en novembre à un cours de cinq jours dans le service d'abris, à Genève. Elles étaient là des pionnières, aucune femme n'ayant suivi ce cours jusque-là. Vu la modestie de leur contingent, c'est évidemment dans une équipe mixte qu'elles ont planté des clous, hissé des pieux, mis sur pied des abris, et appris encore une foule d'autres choses. Voici les impressions de quatre d'entre elles.

N.B. Le cours a lieu plusieurs fois par année, pendant cinq jours consécutifs. Les participants sont libérés tous les soirs. Cependant, dès la fin de cette année, le cours sera vraisemblablement scindé en deux parties, avec deux jours d'information théorique et générale, et, plusieurs semaines plus tard, trois jours d'exercices. D'autre part, le projet d'une garderie pour les enfants des participantes a été évoqué, ainsi que la possibilité de servir des repas aux maris qui ne peuvent se nourrir seuls à midi. Ce système fonctionne déjà dans le canton de Berne, à Steffisburg.

C. C.

Fribourg Direction des travaux publics, Office cantonal de la Protection civile, Pérrolles 32, **1700 Fribourg**, tél. 037 21 14 50/22 64 50.

Genève Service cantonal de la Protection civile, Chemin du Stand, Case postale 2155, **1233 Bernex**.

Jura République et Canton du Jura, Bureau de la Protection civile, Hôtel des Halles, **2900 Porrentruy**, tél. 066 66 57 84.

Neuchâtel Office cantonal de la Protection civile, 6, Escalier du Château, **2001 Neuchâtel**, tél. 038 22 34 43/22 34 44.

Valais Office cantonal de la Protection civile, 1, avenue Ritz, **1951 Sion**, tél. 027 21 51 11.

Vaud Département de la prévoyance sociale et des assurances, Office cantonal de la Protection civile, Case postale, **31001 Lausanne**, tél. 042 25 33 11.

Protection civile :



Les 4 pionnières à l'action

Impressions d'un cours de Protection civile

Un cours de protection civile ! Toi Marcelle ! Femme pour la Paix ! Tu vas faire du service militaire ! C'est ce que mes amis m'ont dit quand ils ont su. Rien à faire, les hommes n'en démodent pas, pour eux, protection civile est synonyme de service militaire puisqu'ils sont incorporés d'office lorsqu'ils rendent l'habit vert. Il est vrai que l'organisation présente certaines analogies ; nous recevons un livret de service, notre assurance est l'assurance militaire ; par contre ce service dépend du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture et non du Département Militaire.

Pour nous femmes, c'est très différent. Celles qui s'engagent sont volontaires et y vont dans l'idée de se former et d'accomplir un service précis, utile en cas de guerre bien sûr, mais combien important maintenant pour savoir faire face aux nombreuses catastrophes provoquées par une technique qui nous dépasse (explosions de tout genre, gaz toxiques, écoulements de mazout, etc.)

J'ai donc suivi un cours d'une semaine dans le service des « Abris ». Drôle d'idée ! En général, les femmes qui s'inscrivent à un cours de protection civile s'engagent dans les « sanitaires ». Eh bien oui, dans la situation politique tendue que nous vivons, j'étais curieuse de savoir si nous sommes bien protégés en cas de catastrophe ou de guerre. Nous étions quatre femmes et une dizaine d'hommes, nous inaugurons, c'était la première fois qu'il y avait des femmes dans ce service. D'une façon générale, nous avons fait très bon ménage avec ces messieurs ; ils étaient gentils et même galants ! Personnellement, cela me changeait de mes nombreux groupes féminins !

Le cours est divisé en deux parties ; l'une théorique et l'autre pratique. J'ai appris à donner les premiers soins en cas d'accident, à faire un pansement compressif, le bouche à bouche, le bouche à nez. J'ai appris à lutter contre le feu, à connaître et à me servir des différentes sortes d'extincteurs. Toutes sortes de connaissances très utiles dans ma vie de tous les jours. Pour ce qui est des abris, pas de soucis à vous faire. A Genève, il y a une place d'abri pour chacun. En cas de guerre, vous serez renseignés à temps. Vous aurez vingt-quatre heures pour vider vos caves et les transformer en dortoir-couchette à l'aide des lambourdes de séparation.

Vous recevrez des plans et des kilos de clous et je vous assure que j'ai bien appris à les planter ! J'ai même appris à placer l'antenne radio indispensable pour communiquer avec l'extérieur. Gare à ceux dont les caves sont de vastes chenils impénétrables ! D'après les clichés présentés, les Bernois aux caves bien ordonnées, petits pots de confiture bien alignés, cageots de pommes bien rangés, risquent pour une fois d'être prêts les premiers !

Marcelle Epars